



Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/JL/2020

du Conseil Municipal



SEANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi trente janvier à 09 h 30 les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 22 janvier 2020 sont réunis Salle Forum des Quinconces sous la présidence de M. LE FOLL, Maire.

Sont présents : M. S. LE FOLL, Mme I. SÉVÈRE, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. J. GOUFFÉ, Mme A. BESNARD, M. B. BREUX, M. F. EDOM, Mme E. DEBOST, Mme J. PEDOYA, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. P. DELPECH, Mme C. N'KALOULO, M. C. JEAN, Mme F. DUBOIS, Mme A. MATHIS, Mme R. KAZIEWICZ, Mme C. GOUHIER, Mme C. POUPINEAU, M. J-F. SOULARD, Mme A-M. CHOISNE, M. T. TOUCHE, Mme P. CHARTON, Mme F. PAIN, M. A. EL ARRASSE, M. T. SAMAIN, M. R. BATIOU, Mme M. KARAMANLI, M. O. BIENCOURT, M. S. GUY, M. A. AMMAR, Mme S. MOISY, M. Q. PORTIER, Mme V. RIVRON, Mme E. MARTI, M. P. BOUGLER, M. Y. BROCHARD, Mme I. PIVRON, Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE, M. L. NOGUÈS, M. E. DUBOIS, M. L. de CACQUERAY-VALMENIER, M. N. CLOÛET.

Absents et représentés : M. C. COUNIL, M. S. LOPES, M. Y. CALIPPE, Mme F. RAMBURE, Mme C. MORANÇAIS, M. K. EDOM, M. L. BORREMANS, Mme V. CHARBONNEAU, M. S. CHEVET.

Absents et excusés : Mme L. PEREZ, Mme M. SCHIAPPA, M. A. PIGEAU, Mme A. PEROT.

Votes par procuration :

M. C. COUNIL a donné pouvoir à M. S. LE FOLL
M. S. LOPES a donné pouvoir à M. O. BIENCOURT
M. Y. CALIPPE a donné pouvoir à M. F. EDOM
Mme F. RAMBURE a donné pouvoir à Mme C. POUPINEAU
Mme C. MORANÇAIS a donné pouvoir à Mme V. RIVRON
M. K. EDOM a donné pouvoir à Mme I. PIVRON
M. L. BORREMANS a donné pouvoir à M. P. DELPECH
Mme V. CHARBONNEAU a donné pouvoir à Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE
M. S. CHEVET a donné pouvoir à Mme E. DEBOST

Mme Anne-Marie CHOISNE remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 19 décembre 2019 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.